

PLOËRMEL COMMUNAUTÉ

Bilan des actions de bassin versant 2018 menées sur votre territoire

Avril 2019

✓ Le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust

Le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust agit depuis plus de 20 ans sur votre territoire. Avec l'appui de partenaires techniques et financiers, les compétences qui y sont développées sont diverses mais complémentaires pour atteindre les objectifs fixés : reconquête de la qualité de l'eau, du bon état écologique des rivières et des milieux aquatiques.

Le territoire du SMGBO, c'est:

- 128 communes et 11 EPCI
- 285 000 Ha
- 165 000 Habitants
- 3 300 exploitations agricoles
- 7 Bassins versants aux enjeux différents
- 4 650 km de cours d'eau

100% du territoire de votre EPCI se situe sur le territoire du SMGBO. Les bassins versants majoritairement concernés sont l'Oust moyen, le Ninian Léverin, l'Yvel Hyvet ainsi que l'Oust aval et l'Aff pour une faible superficie.

Le SMGBO articule son programme autour de 4 volets d'action:

- Accompagner les collectivités
- Travailler avec les agriculteurs
- Communiquer et sensibiliser
- Préserver, gérer et aménager les milieux

✓Un bassin versant, c'est quoi?



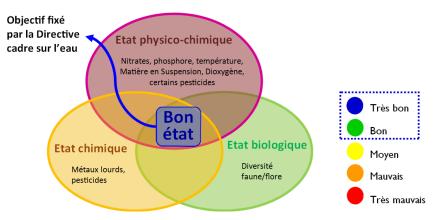
C'est l'ensemble d'un territoire qui recueille les précipitations, les collecte et les concentre par le biais d'une rivière et de ses affluents pour finalement les évacuer par l'exutoire du bassin versant

Cours d'eau Aff Arz Claie Ninian-Léverin Limite d'EPCI Oust aval Oust moyen Yyel-Hyvet

Sommaire

- Le Syndicat Mixte du GBO
- Un bassin versant, c'est quoi ?
- Qu'est ce que le bon état écologique des cours d'eau ?
- Les actions agricoles
- · Les actions collectivités
- · Les actions milieux
- Les actions d'éducation à l'environnement

√Qu'est ce que le bon état écologique des cours d'eau ?



La directive cadre sur l'eau (DCE) du 23 octobre 2000 (directive 2000/60) vise à donner une cohérence à l'ensemble de la législation avec une politique communautaire globale dans le domaine de l'eau. Elle définit un cadre pour la gestion et la protection des eaux par grand bassin hydrographique au plan européen avec une perspective de développement durable.



✓ Animation générale agricole

Sensibiliser sur les enjeux du bassin, présenter les outils disponibles (type Mesures Agro-environnementales et Climatiques (MAEC), investissements matériels...) et avoir un message cohérent auprès de l'ensemble des agriculteurs mais aussi auprès des différents organismes para-agricoles tels que les Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA), les prescripteurs...

En 2018 élaboration de :

- 3 flashs techniques (Résultats Reliquat Sortie Hiver (RSH), les MAEC, les résultats qualité eau...)
- Relais d'information (Envoi de mail) concernant des réunions/formations internes ou par nos partenaires.
- Contact régulier avec les organismes para-agricoles
- ✓ Actions collectives agricoles (certaines actions sont proposées uniquement aux exploitants en zones identifiées comme prioritaires lors de l'élaboration du contrat territorial 2014-2018)

Sensibiliser les exploitants par différents moyens, réunions, plateformes, démonstrations, groupe de travail, portes ouvertes, etc., afin de permettre à chacun d'améliorer, voire de corriger, son système et de favoriser le transfert des connaissances entre agriculteurs.

En 2018:

- Les exploitants de votre territoire ont été conviés à de nombreuses manifestations (à l'échelle du SMGBO) sur des thématiques variées ; information sur le miscanthus, la betterave fourragère, le désherbage mécanique du mais, l'épandage de précision...
- MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques 2015-2020) étude de faisabilité et accompagnement des exploitants déjà signataires. A l'échelle de votre communauté de communes, on dénombre **84 exploitants engagés** dans au moins une mesure (cumul 2015-2020) (siège d'exploitation sur votre communauté de communes et dans les limite du SMGBO) (358 structures agricoles engagées sur l'ensemble du territoire SMGBO).
- Financement de **68 analyses** toutes confondues (Reliquat Sortie Hiver (RSH), Azote Potentiellement Lessivable (APL), effluents, sol...) permettant d'ajuster la fertilisation des cultures (324 analyses sur l'ensemble des zones prioritaires du SMGBO)
- ✓ Actions Individuelles (Actions principalement proposées aux exploitants en zones identifiées comme prioritaires lors de l'élaboration du contrat territorial 2014-2018)

Suivre et accompagner l'agriculteur dans ses changements de pratiques ou actions choisies suite au diagnostic afin d'avoir une répercussion positive sur la qualité de l'eau sans préjudice économique.

• 128 exploitants (siège d'exploitation sur votre communauté de communes et dans les limite du SMGBO) possèdent un diagnostic d'exploitation en lien avec l'enjeux du territoire. La réalisation des diagnostics s'est étalée sur la période 2014-2017. Les diagnostics sont réalisés soit en interne par le SMGBO ou par l'une de nos maitrises d'ouvrages associées (Chambre d'agriculture, GAB, CIVAM, ADAGE, CEDAPA, Agrobio) dans le cadre du contrat territorial. En lien avec les conclusions (leviers d'amélioration) du diagnostic un accompagnement spécifique a pu être mis en place avec les exploitants volontaires pour une durée maximale de 3 ans.



✓ Bilan sur les pratiques d'entretien 2017 : 31 communes suivies sur le territoire de votre communauté de communes Les bilans 2018 sont en cours de réalisation.

- 9 communes situées sur ce territoire sont engagées au **niveau 5** de la charte et n'utilisent donc plus aucun pesticide pour l'entretien des espaces communaux.
- 3 communes ont banni l'utilisation des herbicides mais par une utilisation annuelle d'anti-mousse ou d'anti-limace sont figées au niveau 4.
- 11 communes traitent leur cimetière tous les ans et sont donc classées au niveau 3 de la charte.
- 8 communes ont traité leur terrain de football et sont classées au niveau 0. La mise en application de la loi Labbé depuis janvier 2017, interdit désormais l'utilisation de produits phytosanitaires sur ces espaces lorsqu'ils sont en libre accès pour tous les citoyens et toute l'année.

√ Plan de gestion différenciée des espaces verts

Le SMGBO met en place des plans de gestion différenciée pour permettre une gestion optimisée et écologique des espaces verts. 3 communes de ce territoire ont été concernées par ce dispositif en 2018.

✓ Réunions d'échanges techniques et démonstrations à destination des agents techniques et des élus

Les Rendez-vous Commun'eaux 2018

• 7 journées d'information et de démonstration ont été proposées aux agents et aux élus sur l'ensemble du territoire du Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust. Thématiques abordées : entretien des terrains de football pour tendre vers les 0-phyto ; fleurissement durable : concilier qualité esthétique et environnement ; la végétalisation des cimetières vers une évolution des pratiques d'entretien.

√ Formations

8 communes (Guilliers, La Grée-Saint-Laurent, Guillac, Saint-Servant, Cruguel, Monterrein, Ploërmel et Taupont) ont participé aux trois formations que nous avons proposées : Fleurissement et Embellissement durable, Gestion Différenciée des espaces verts, Gestion des pelouses sportives pour tendre vers le zéro-phyto.



Les actions milieux

Les contrats territoriaux milieux aquatiques

♦ La rivière de L'Aff

Une nouvelle étude a été lancée sur une partie des affluents direct de la rivière de l'Aff. Cette étude comprend 474 km de cours d'eau dont 65 km sur le territoire de Ploërmel Communauté. Elle fait suite au précédent contrat qui avait eu lieu sur le cours principal de l'Aff entre 2010 et 2015.

L'étude a débuté en mars 2018 et doit se terminer courant 2019. Une Déclaration d'Intérêt Générale sera réalisée par la suite avec enquête publique pour légaliser et officialiser l'ensemble des travaux programmer pour une durée de 5ans.

Les rivières du Ninian et du Léverin

(cf. document joint bilan travaux 2018)

La rivière de l'Yvel et de ses affluents

Des travaux de restauration de la rivière Yvel-Hyvet ont été engagés pour la période 2015-2019. Ce programme répond aux objectifs d'atteinte du bon état chimique et hydro morphologique fixés par la Directive Cadre Eau. L'hydro morphologie et le Phosphore sont les paramètres les plus déclassant sur l'Yvel et sont considérés comme « fort ».

Au vue des enjeux, le programme des travaux se doit d'être ambitieux, un scénario adapté aux capacités financières du SMGBO a été adopté par le Comité Syndical, soit un coût de 2 867 350 € . Les projets et leurs réalisations sont encadrés par la Déclaration d'Intérêt Général (DIG) et l'arrêté inter préfectoral du 4 mai 2015.

En tenant compte des travaux vitrine réalisés sur le ruisseau du Miny (Ploërmel) en 2014, c'est 1,8 km de cours d'eau réhabilités, 19 ouvrages aménagés, 145 peupliers abattus, 395 ml de plantation, 6 systèmes d'abreuvement installés, 5.3 km de rivière entretenue, 25 embâcles retirés. Les travaux sont réalisés sur les ruisseaux du Miny (Ploërmel et Gourhel), de la Vieille Ville (Taupont) et sur l'Yvel (Loyat et Ploërmel). Pour 2018, les travaux programmés ont été en partie reportés sur l'année 2019, mais financés avec l'enveloppe budgétaire 2018. La dépense réalisée entre 2014 et 2019 sur ce territoire est de 233 553, 38 €.

Programme Breizh Bocage² (2015-2020)

Le programme Breizh bocage a pour principal objectif la création de talus et de haies pour la reconquête de la qualité de l'eau. Ce programme est destiné aux agriculteurs présents sur des zones dites « prioritaires », les signataires de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, ou à ceux situés dans des zones à forte valeur patrimoniale (RNR, Natura 2000).

Ainsi, à l'hiver 2018, plus de 5 km d'aménagements bocagers ont été plantés chez II agriculteurs des communes de Campénéac, Lanouée, Ploërmel, Loyat, Mohon, La Croix Hélléan et à l'automne, près de 13 km de linéaires bocagers ont été créés chez 12 agriculteurs des communes de Lanouée, La Croix Hélléan, Hélléan, Saint-Malo-des-trois-Fontaines, Taupont, Ploërmel, Loyat.



Les actions d'éducation à l'environnement

✓ Animations scolaires

Le programme d'éducation à l'environnement adapté au territoire de l'Oust est proposé aux écoles afin de permettre aux élèves de CE2, CMI et CM2 de prendre conscience des risques pesant sur l'eau et les milieux aquatiques.

Cette animation ludique incite les enfants à découvrir le milieu dans lequel ils vivent, souligne les problèmes rencontrés (pollution, gaspillage) et expose les moyens pour préserver et/ou améliorer la qualité de l'eau.

L'animation pédagogique s'articule autour d'ateliers : une enquête est réalisée par les élèves en amont de l'intervention, un diaporama synthétise les réponses de l'enquête, une maquette de bassin versant met en évidence les interactions dans le paysage proche ou lointain et des jeux de construction permettent d'observer des fermes et des familles afin de comprendre les attitudes à adopter pour protéger l'eau de la pollution et du gaspillage.

Sur votre territoire, le SMGBO est intervenu dans II classes représentant 277 enfants de l'école publique de Ploërmel et des écoles privées de Loyat, de Guégon, de La Chapelle-Caro, de Lantillac et d'Hélléan.

√ Stratégie « Jardinage au Naturel »

Mettre en place une stratégie « jardinage au naturel » à l'échelle du territoire de l'Oust est devenue une action majeure de 2018. Il ne s'agit plus seulement de travailler avec les jardineries mais d'accentuer la communication en direction des particuliers avec d'autres actions et d'autres partenaires. De plus, la réglementation concernant la vente et l'utilisation des produits phytosanitaires a évolué. Ce fut l'occasion d'accompagner les particuliers et les communes en « zéro phyto » dans le but d'être exemplaire vis-à-vis de leurs concitoyens.

Nous avons donc axé notre travail sur la rencontre d'acteurs du territoire concernés par le jardinage au naturel et mis en place des actions permettant d'établir le début d'un partenariat et d'une stratégie « jardinage au naturel » :

Conférences à Guillac et Glénac, organisation de journées éco-citoyennes dans 23 communes, articles dans les bulletins communaux, rencontres-entretiens avec certaines Communautés de Communes et des associations comme Polen de Ploërmel, Fleurir La Gacilly, La Pérusienne de St-Perreux, stands lors d'évènements, participation à « Bienvenue dans mon jardin », articles de presse, participation au jury de Villes et Villages fleuris 56, organisation d'une formation « reconnaissance des vers de terre » pour des jardiniers amateurs, interventions dans les écoles sur la thématique du jardin au naturel, veille règlementaire et informative.



Projet Interreg

Le SMGBO est partenaire du projet européen de coopération Interreg « Channel Payments for Ecosystem Services » lancé à l'automne 2017. Le but est de tester la mise en place de paiements pour services environnementaux (PSE) dans 6 bassins-versants en France et en Angleterre. Le BV de l'Yvel-Hyvet et le Lac au Duc sont une des 6 zones pilotes. Les PSE sont des contrats rémunérant les agriculteurs pour un service environnemental, ici la mise en œuvre de pratiques visant la préservation ou l'amélioration de la qualité de l'eau. Ploërmel Communauté et la Préfecture de la Région Bretagne, à travers le DSIL (Contrat de ruralité), apportent leur soutien financier en complément de l'aide de l'Union Européenne (69%). En parallèle d'un diagnostic des enjeux locaux, les 1 ères actions ont été menées en 2018.

√ Actions curatives : Traiter les cyanobactéries du Lac au Duc

En collaboration avec l'Université de Rennes I, le SMGBO et Ploërmel Communauté ont réalisé des épandages de peroxyde d'hydrogène dans la zone de baignade : 18 jours de baignade ont pu être autorisés sur 62 jours. Les coûts de ces mesures sont intégrés aux calculs des coûts de PSE en tant que « coûts d'inaction ».

√ Actions préventives : Agir en amont sur le bassin-versant

Le CNRS, l'INRA, Agrocampus Ouest et Sara Hernandez Consulting agissent également pour :

- La modélisation fine des flux du phosphore, l'identification des contributions pour calibrer où mettre en place les PSE
- L'évaluation du consentement à recevoir (enquêtes auprès des agriculteurs) et la volonté à payer (enquêtes auprès des usagers du lac)

La suite du projet comprend une phase de construction du contrat PSE avec une négociation avec les agriculteurs et l'implication des acteurs locaux et la recherche de financements durables.

N'hésitez pas à nous

Nous contacter:

appeler pour obtenir des informations supplémentaires.

Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust 10 Boulevard des Carmes 56800 PLOERMEL

Visitez notre site web: www.grandbassindeloust.fr

Financé par :















